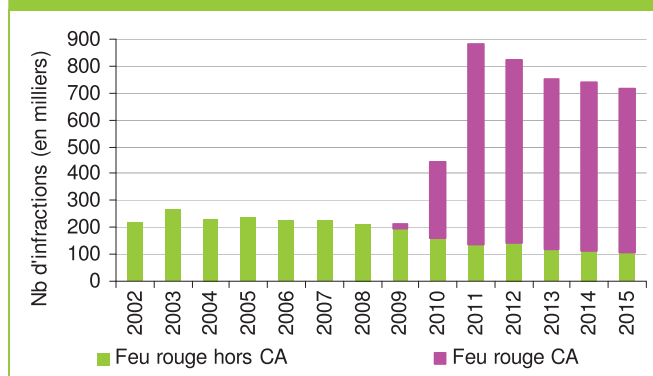


Les infractions routières

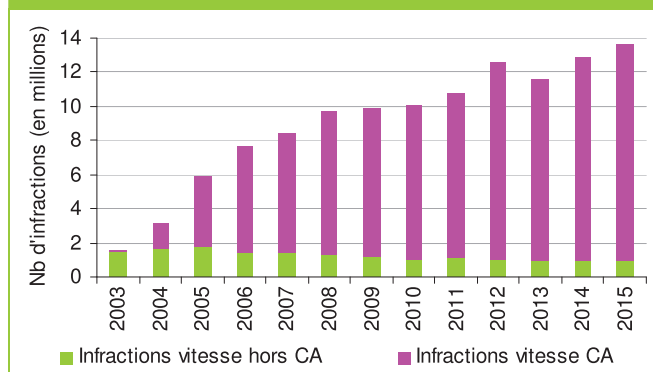
Le volume des infractions (délits et contraventions) relevées en 2015 diminue de -2,3 % avec 24 296 185 infractions relevées (contre 24 858 388 en 2014).

Evolution du nombre d'infractions
« franchissement de feu rouge »



Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points - Bilan statistique de l'année 2015, ONISR, 2016.

Evolution du nombre d'infractions à la vitesse



Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points - Bilan statistique de l'année 2015, ONISR, 2016.

Evolution du nombre de radars automatiques
au 31 décembre de chaque année

	CA vitesse fixes	CA vitesse mobiles	CA feux rouges
2003	48		
2004	228	165	
2005	689	313	
2006	822	457	
2007	1 137	721	
2008	1 473	827	
2009	1 661	932	118
2010	1 823	933	435
2011	2 100	933	638
2012	2 345	929	713
2013	2 473	867	712
2014	2 511	841	770
2015	2 541	787	788

13 % des radars automatiques fixes de vitesse sont situés sur les autoroutes, 25,5 % sur routes nationales, 57,5 % sur routes départementales, 3 % sur voies communales et 1 % sur le boulevard périphérique de Paris.

34 % des radars feux rouges sont situés dans des agglomérations de plus de 500 000 habitants, 31 % dans des agglomérations de 100 000 à 500 000 habitants, et 35 % dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants.

Source : DCSR / DCA.

Contraventions

23,5 millions de contraventions ont été relevées en 2015 (- 2,5 % par rapport à 2014). Elles représentent 97 % des infractions établies en 2015.

83,7 % sont des contraventions liées à des excès de vitesse ou à du stationnement irrégulier :

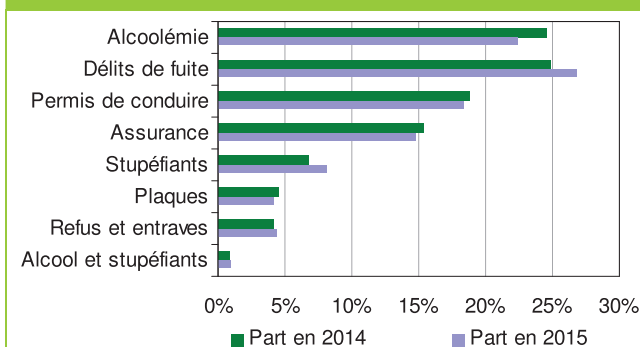
- Les infractions à la **vitesse** relevées par les contrôles traditionnels et par le dispositif du contrôle automatisé (CA), représentent 57,8 % du total avec 13,6 millions d'infractions (+ 6,1 % par rapport à 2014). 93,4 % des infractions à la vitesse sont relevées par les radars du CA vitesse (mobiles et fixes). Le nombre d'infractions relevées hors CA s'élève à 891 016 (- 0,4 %). Les excès de vitesse relevés par le CA sont à 95,7 % des excès de moins de 20 km/h. En revanche, hors CA, les excès de vitesse de moins de 20 km/h ne représentent que 22,3 %, alors que 52,2 % des excès sont entre 20 et 30 km/h, 18,3 % entre 30 et 40 km/h et 7,2 % au-delà de 40 km/h.
- Les 6,1 millions d'infractions aux règles de **stationnement** (hors polices municipales) représentent 25,9 % des contraventions (- 14,0 %).

Les autres contraventions sont réparties ainsi :

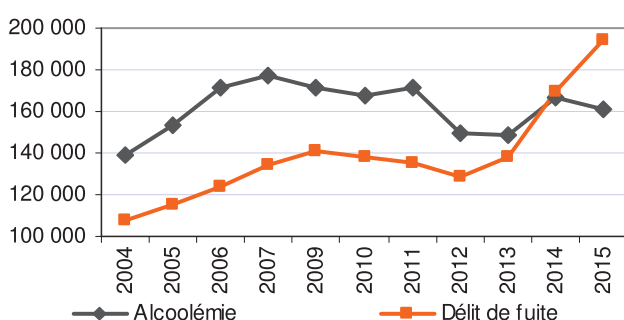
- 1,54 millions d'infractions aux **règles administratives**, en baisse de - 11,6 % : elles sont constituées par des infractions non délictueuses à l'assurance, défauts de présentation de documents afférents au véhicule, circulation de véhicule sans visite technique périodique, plaques et certificats d'immatriculation non conformes.
- 0,79 million d'infractions aux **règles de conduite** (dont usage du téléphone portable), en baisse de - 11,8 %.
- 0,87 million d'infractions aux **règles de priorité**, soit - 3,4 % ; dont 609 663 relevées par le CA feux rouges (- 3,0 %) comprenant le franchissement de feux tricolores et aux passages à niveau, 103 921 franchissements de feux rouge hors CA (- 7,9 %) et 103 514 pour non-respect du panneau « stop » (+ 0,7 %).
- 171 507 pour **défaut de port de la ceinture de sécurité**, en baisse de - 9,5 %.
- 84 015 **alcoolémies contraventionnelles** (taux inférieur à 0,8 g/l de sang), en baisse de - 9,4 %.
- 47 833 pour **défaut de port du casque**, en hausse de + 2,9 %.

Avec 11,2 millions de contraventions enregistrées, les radars du CA vitesse (2 541 radars fixes et 787 radars mobiles) et feux rouges (788 dispositifs) constatent 54 % de l'ensemble des contraventions.

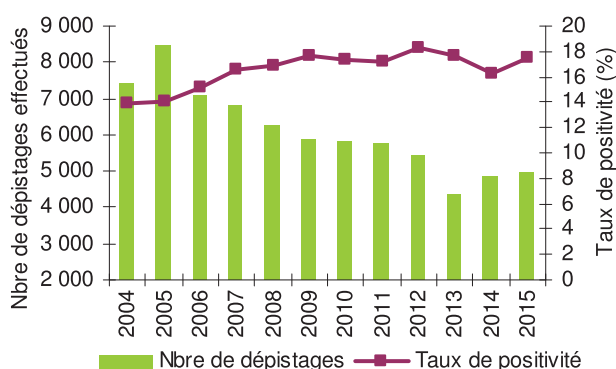
Répartition des familles de délits en 2014 et 2015



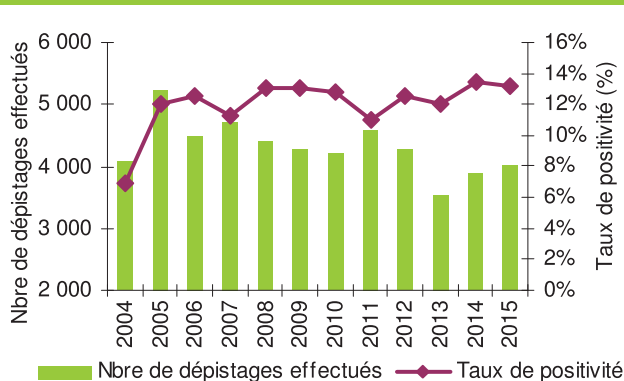
Evolution des délits liés à l'alcoolémie et des délits de fuite



Evolution du nombre de dépistages alcool et du taux de positivité dans les accidents mortels



Evolution du nombre de dépistages stupéfiants et du taux de positivité dans les accidents mortels



Source : Les infractions au code de la route et l'impact sur le permis à points - Bilan statistique de l'année 2015, ONISR, 2016.

Délits routiers

722 339 délits ont été relevés en 2015, soit + 5,9 % par rapport à 2014. Ils représentent 2,9 % de l'ensemble des infractions établies en 2015. Quatre infractions constituent 82,3 % des délits :

- 161 251 infractions relatives à l'**alcoolémie** au volant, en baisse de - 3,5 % par rapport à 2014 ;
- 193 898 **délits de fuite** après un accident, en hausse de + 14,4 % ;
- 132 309 **défauts de permis** de conduire, en hausse de + 2,8 % ;
- 106 753 **défauts d'assurance** (+ 2,0 %).

Pour le reste, les principales évolutions sont :

- hausse de + 25,4 % des délits liés à l'**usage de stupéfiants**, 58 247 en 2015 ;
- hausse de + 12,6 % des **refus d'obtempérer et entraves** à la circulation, 32 244 en 2015 ;
- baisse de - 1,5 % des délits liés aux **plaques d'immatriculation**, 30 330 en 2015.

Contrôles d'alcoolémie

10,1 millions de dépistages d'alcoolémie ont été réalisés en 2015, en baisse de - 6,6 % par rapport à 2014. 293 730 tests se sont avérés positifs soit 2,9 % des dépistages.

- 9,8 millions de contrôles sont préventifs ou opérés en cas d'infraction. Ils s'avèrent positifs dans 2,8 % des cas.
- 254 877 sont réalisés en cas d'accident mortel, corporel ou matériel. 8,2 % sont positifs.

17,5 % des 4 941 conducteurs testés impliqués dans les accidents mortels ont une alcoolémie supérieure au taux légal (contre 16,3 % en 2014). Ce taux est respectivement de 5,7 % et 9,3 % pour les conducteurs testés impliqués dans les accidents corporels et matériels.

Contrôles de l'usage de stupéfiants

118 476 dépistages de stupéfiants ont été réalisés en 2015. Ce nombre est en baisse de - 10,8 % par rapport à 2014 mais 70 011 tests se sont avérés positifs contre 51 037 en 2014, soit une hausse de + 37,2 %. Cette hausse reflète une meilleure présélection via des tests comportementaux.

- 85 324 contrôles sont préventifs ou opérés en cas d'infraction, à l'initiative des forces de l'ordre ; 79 % d'entre eux sont positifs.
- 33 152 dépistages sont réalisés en cas d'accident mortel, corporel ou matériel, 7,3 % d'entre eux sont positifs.

13,1 % des 4 001 conducteurs testés impliqués dans un accident mortel étaient positifs au dépistage aux stupéfiants (contre 13,5 % en 2014). Ce taux est respectivement de 8,7 % et 12,1 % pour les conducteurs testés impliqués dans les accidents corporels et matériels. A compter de décembre 2016, la possibilité de vérifier la consommation de stupéfiants par le seul test salivaire permettra de renforcer les contrôles.